



Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2019

Procès Verbal

Les adhérents de l'association "Athlé du Pays de Redon" (APR) ont été régulièrement convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui a lieu le vendredi 11 octobre 2019, à 19h30, à la Maison des Associations de Redon.

Le quorum est fixé par les statuts au quart des membres de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'assemblée générale ordinaire, soit 237 personnes cette année (quorum : 60 personnes).

A 19h30, 75 personnes sont présentes (dont 10 procurations), le quorum est donc atteint et l'assemblée générale ordinaire peut débuter.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Rapport d'activité du Président, bilan des effectifs, bilan fédéral
- 2 - Rapport financier
- 3 - Bilan sportif de la saison 2018 / 2019
- 4 - Bilan d'activité des commissions (animation et jeunes)
- 5 - Objectifs sportifs pour la nouvelle saison 2019 / 2020
- 6 - Questions diverses - Débat
- 7 - Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration (présentation des candidats et vote)
- 8 - Récompense des athlètes

1 - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT

Le Président, Rémy HOMMETTE, commence par remercier les membres de l'association présents à l'assemblée générale et présente son rapport d'activité.

Le Président remercie les athlètes pour leur présence aux différentes manifestations sportives et de loisirs organisées par le club tout au long de la saison (Marronnaises, Octobre Rose, manche du challenge Mario Gatti, meeting en salle, loto annuel, repas du club et soirée dansante, week-end sportif et détente), ce qui montre l'intérêt que les membres portent au club, à ses projets et à ses réalisations.

Il félicite les membres du conseil d'administration pour leur implication dans la vie du club, tout particulièrement les membres de la commission animation pour leur investissement dans l'organisation des diverses manifestations citées précédemment. Ces manifestations ont toutes très bien fonctionné et présentent un bilan sportif et financier positif pour le club.

Il remercie également les jeunes athlètes, tout particulièrement ceux qui s'impliquent dans la commission jeunes. Cette commission souhaite développer ses actions cette saison et continuera à gérer la commande des vêtements sportifs (tee-shirts, veste...) très appréciés des athlètes.

Le Président constate avec satisfaction que de nombreux athlètes du club participent aux différentes compétitions locales dont l'APR est partenaire et club support : trails de Bains-sur-Oust, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust et Renac / Saint-Just.

Il informe les membres que l'APR possède désormais (depuis début 2019) l'homologation de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

Le Président évoque ensuite l'évolution des effectifs de l'APR.

Cette année, le club a atteint son plus haut niveau en ce qui concerne le nombre de licenciés, avec un total de 319 membres pour la saison 2018-2019.

Les catégories qui ont le plus augmenté sont les seniors (+ 7), les masters (+ 7) et surtout les cadets avec 11 licenciés de plus. Cela compense la diminution des catégories minimales et juniors avec 7 licenciés en moins pour chacune. Ces chiffres signifient que le club réussit, globalement, à garder ses jeunes et c'est très satisfaisant.

Le Président précise ensuite que si le grand nombre d'adhérents est un point positif pour l'APR, cela ne doit pas masquer certains motifs d'inquiétude.

Tout d'abord, le club a absolument besoin d'augmenter le nombre de juges, afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires lors des compétitions, qui imposent la présence de 3 à 4 juges en moyenne, parfois davantage. De plus, certains juges du club cumulent avec la fonction d'entraîneur, ce qui est difficile à gérer pendant les compétitions.

Actuellement, l'APR compte seulement 10 juges adultes et 2 jeunes juges, qui sont donc très souvent sollicités compte tenu de l'augmentation de nombre de compétitions. Si le club avait davantage de juges (3 à 4 supplémentaires serait l'idéal), cela permettrait d'assurer une meilleure rotation entre eux sur les diverses compétitions tout au long de l'année et de réduire ainsi, pour chaque juge, le nombre de week-end passés sur le terrain.

Le Président lance donc un appel à toutes les personnes volontaires cette année pour se former à la fonction de juge.

A ce sujet, il félicite Benoit BLANCHARD qui a validé sa formation de speaker animateur de niveau 2 lors des championnats de France cadets et juniors à Angers.

En ce qui concerne les entraîneurs pour la nouvelle saison 2018-2019, Romain HOMMETTE et Anne-Céline LABARRE ont souhaité arrêter d'encadrer les jeunes, tandis que Clémence LAUNAY quitte le Club. De plus, Serge RIO arrête également d'encadrer les jeunes en demi-fond après 9 années passées comme entraîneur, ainsi qu'Alain DAVID qui gérait un groupe adultes débutants.

Par ailleurs, Philippe HOAREAU (formateur régional de niveau 2) a pris la décision d'arrêter d'encadrer les adultes et de se consacrer uniquement à l'entraînement des jeunes (minimes et benjamins), en binôme avec Camille PERRONNO, qui va suivre une formation cette année.

Ainsi, le club doit toujours faire face à un manque important d'entraîneurs, surtout pour les adultes. Compte tenu de l'effectif important de licenciés, le nombre trop réduit d'encadrants pose problème. Cela risque de nuire au bon déroulement des séances d'entraînement et de provoquer une lassitude chez les entraîneurs actuels.

C'est la raison pour laquelle l'APR a dû créer un emploi à temps partiel pour encadrer un groupe adulte depuis le mois de septembre, par l'intermédiaire du GESPR (Groupement d'Employeurs Sportif du Pays de Redon). C'est Titouan ROUXEL qui occupe ce poste. Il propose également des activités sport-santé (remise en forme) dans la journée, plusieurs fois par semaine (running, marche nordique, entretien corporel).

Le Président informe les membres du club que la décision de salarier un entraîneur pourra avoir un impact sur le prix des licences la saison prochaine, notamment si le club doit augmenter à l'avenir le nombre d'heures de travail de Titouan à cause du manque d'encadrants bénévoles.

Enfin, Rémy HOMMETTE tient à remercier tous les entraîneurs présents actuellement au club, pour leur implication, leur dévouement et tout le temps qu'ils passent sur le terrain, lors des entraînements et des compétitions. Les entraîneurs ne peuvent qu'être associés aux excellents résultats sportifs que le club a connus cette année.

Le Président remercie la municipalité de Redon et les services de la Ville pour la mise à disposition des équipements sportifs et pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année (organisation des Marronnaises, traçage de la piste...).

Il profite de cette assemblée générale pour signaler le manque d'aire de saut en synthétique, car il est dangereux de faire du saut en hauteur sur du stabilisé, de même que du saut de haies, surtout lorsque la piste est très dure à cause de la sécheresse comme cette année. Toutefois, l'APR travaille en concertation avec la municipalité pour améliorer autant que possible les conditions d'entraînement.

Comme l'année dernière, le club a dû aller faire des entraînements sur Rennes avec les jeunes cette saison, afin de bénéficier d'installations en synthétique pour travailler les épreuves techniques et préparer les divers championnats, ainsi que les interclubs. Le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Rennes sont remerciés pour cette mise à disposition de leurs équipements.

Au sujet des investissements à réaliser pour améliorer les installations sportives redonaises, le Président tient à rappeler que seulement un quart des membres de l'APR habitent la Ville de Redon. En revanche, on constate qu'une très large majorité des licenciés habite une commune située dans le périmètre de Redon Agglomération (environ 90 % des adhérents).

Cette situation fait dire au Président que le manque de structure d'entraînement devrait être étudié plus largement qu'avec la seule Ville de Redon, notamment avec Redon Agglomération. L'objectif serait de mettre à disposition des scolaires du Pays de Redon un outil structurant et de faire en sorte que l'APR, seul club d'athlétisme du territoire, puisse disposer d'un équipement digne d'une association sportive qui évolue en Nationale 3 depuis 10 ans.

Remerciements également à la municipalité de Saint-Perreux pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'entraînement des plus jeunes (baby, éveils et poussins), ainsi que pour l'organisation d'une rencontre départementale. Le président précise que cette salle est mise gratuitement à la disposition de l'APR grâce à une convention passée entre les communes de Redon et Saint-Perreux. Il remercie donc à nouveau la municipalité de Redon sur ce point.

Enfin, le Président termine en signalant que l'équipe d'organisation des Marronnaises recherche un nouveau responsable pour remplacer Jean-Paul GAUTIER qui souhaite passer la main, ainsi que des bénévoles pour renouveler certains postes (sécurité et communication notamment). Il lance donc un appel aux personnes volontaires pour venir renforcer l'équipe.

Statistiques concernant l'APR pour la saison 2018 / 2019 :

- ↳ 319 licenciés, dont 139 masters (vétérans), 37 séniors, 4 espoirs (U23), 17 juniors (U20), 28 cadets (U18), 20 minimes (U16), 26 benjamins (U14), 21 poussins (U12), 21 éveils (U10) et 6 baby athlé (U7)
- ↳ Répartition par sexe : 168 hommes et 151 femmes
- ↳ Répartition par catégorie : 180 adultes (Ma/Se/Es) et 139 jeunes (Ju/Ca/Mi/Be/Po/Ea/Bb)

Classement du club (par points) :

- ↳ 289^{ème} / 1859 clubs affiliés à la FFA au niveau national
- ↳ 20^{ème} / 104 clubs au niveau régional (Bretagne)
- ↳ 8^{ème} / 41 clubs au niveau départemental (Ille-et-Vilaine)
- ↳ Total de 1 581 points obtenus par 179 athlètes pour la saison 2018 / 2019
- ↳ Rappel : 1 589 points obtenus par 191 athlètes lors de la saison 2017 / 2018

2 - RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Chantal HOUIX, présente le rapport financier (présentation des comptes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019).

● Dépenses :

- manifestations adultes : 3 385,05 €
- manifestations jeunes : 4 554,34 €
- frais de fonctionnement : 5 214,76 €
- Achats (matériel, maillots, divers...) : 3 729,12 €

② Recettes :

- manifestations (Mario Gatti, Marronnaises, Pré-France Rennes, loto) : 6 589,39 €
- fonctionnement (licences, subventions, transferts) : 13 484,06 €

③ Résultats :

- total des dépenses : 16 883,27 € (rappel saison précédente : 20 302,57 €)
- total des recettes : 20 073,45 € (rappel saison précédente : 21 818,40 €)
- le bilan financier de la saison 2018 / 2019 laisse donc apparaître un excédent de 3 190,18 € (rappel : excédent de 1 515,83 € pour la saison 2017 / 2018)

3 - BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2018 / 2019

Roland SEROT présente les principaux résultats sportifs de la saison passée, parmi lesquels on peut noter :

- Plusieurs athlètes ont réalisé de très bonnes performances lors de différentes compétitions tout au long de la saison (piste, saut en hauteur, course sur route, cross), parmi lesquels on peut citer :
 - Jeunes : Maelys LATIF, Hélène METAYER, Erwan PROVOST, Lukas PHELIPPEAU, Paul DRUNEAU...
 - Adulte : Camille PERRONNO, Alexandre RIO, Titouan ROUXEL, Nicolas PENCRECH, Florence DANILO...
 - Au total 30 records du club ont été battus cette saison
- 8 athlètes présents aux championnats de Bretagne sur piste à Fougères
- Plusieurs athlètes (jeunes et adultes) présents au pré-France en salle à Rennes (½ finale interrégionale), aux championnats nationaux en salle à Nantes, ainsi qu'aux championnats universitaires à Clermont-Ferrand (en salle) et à Barentin.
- 30 athlètes qualifiés (en individuels et par équipe) au pré-France de cross (½ finale interrégionale) à Lisieux
- 3 athlètes qualifiés aux championnats de France de cross à Vittel
- Présence de deux équipes de l'APR aux interclubs (équipe 1 : 56 778 points - classée 14^{ème} N3)
- 5 juges et entraîneurs classés IR1 : Philippe HOAREAU, Rémy HOMMETTE, Fabrice JUHEL, Sébastien LIBOT et Roland SEROT (ces encadrants marquent 21 points chacun pour le club)

4 - BILAN D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS (ANIMATION ET JEUNES)

Nathalie LORFEUVRE, membre de la commission animation, présente les actions et les projets que mène la commission, avec pour objectif de contribuer à la convivialité au sein du club (organisation de pots en début et fin de saison, repas annuel, sortie club sur un week-end).

D'autres actions contribuent à créer des recettes pour le club (loto par exemple).

Enfin, la commission animation organise aussi la logistique (buvette et petite restauration) lors des compétitions et meetings au stade Robert Poirier de Rennes dont l'APR est le club support ou l'organisateur (manche du challenge Mario Gatti, championnats régionaux ou interrégionaux en salle, meeting du club).

Alexandre RIO intervient pour présenter les actions de la commission jeunes (commande et vente de vêtements, animation des réseaux sociaux, organisation de soirées et animations lors des stages des jeunes...). Il lance un appel pour que davantage de jeunes athlètes viennent intégrer la commission.

5 - OBJECTIFS SPORTIFS POUR LA NOUVELLE SAISON 2019 / 2020

Le Président, Rémy HOMMETTE, présente les principaux objectifs sportifs du club pour la nouvelle saison 2019 / 2020 :

- Participation d'un maximum d'athlètes (jeunes et adultes) aux cross cet hiver, notamment aux championnats départementaux (Saint-Marc-le-Blanc le 12 janvier 2020)
- Qualification d'un maximum d'athlètes (jeunes et adultes) aux championnats de Bretagne de cross à Quimper (26 janvier 2020), aux pré-France à Carnac (16 février) et aux championnats de France qui auront lieu à Montauban (Occitanie - 8 mars)
- Participation d'un grand nombre d'athlètes aux courses locales
- Maintien et si possible augmentation du nombre de jeunes qualifiés aux championnats de Bretagne en salle et sur piste, ainsi qu'aux ½ finales interrégionales
- Engagement de deux équipes aux Interclubs (mai 2020)
- Maintien du classement du club en Nationale 3

6 - QUESTIONS DIVERSES - DEBAT

Rémy HOMMETTE aborde à nouveau le sujet de l'aménagement d'une piste synthétique au stade municipal, qui permettrait d'améliorer nettement la pratique de l'athlétisme pour les scolaires et les conditions d'entraînement pour les athlètes de l'APR.

Il passe la parole à Monsieur Benoît QUELARD, adjoint au Maire de Redon chargé du sport, afin qu'il puisse également intervenir sur ce sujet.

Monsieur QUELARD précise qu'il est avant tout nécessaire d'avoir une vision globale des équipements sportifs et qu'il est indispensable d'envisager toutes les solutions possibles pour l'évolution de la piste d'athlétisme, en concertation avec l'APR. En effet, il faut mener une réflexion approfondie sur le sujet car les questions sont nombreuses : quel projet d'un point de vue technique ? combien de couloirs ? quel budget ?

C'est pourquoi, la Ville va lancer prochainement une étude pour définir précisément les besoins concernant la piste d'athlétisme, pour tous les utilisateurs concernés (club et scolaires). Il s'agit également de concevoir un projet qui soit cohérent avec les moyens financiers de la Commune de Redon et des autres collectivités publiques qui pourraient participer au financement de la piste.

En conclusion, Benoît QUELARD estime qu'il faut prendre le temps nécessaire pour mener à bien cette étude, à laquelle le club sera associé, afin que le résultat qui en sortira soit satisfaisant pour tous les partenaires.

En l'absence d'autres questions diverses, le Président propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

7 - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux nouveaux statuts approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 9 novembre 2018, il est procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration de l'association.

Nom des 6 membres sortants : Hervé DERUNES, Yann HAMON, Philippe HERVO, Philippe HOAREAU, Chantal HOUIX et Christophe NOBLET.

Compte-tenu du nombre maximum de membres au sein du conseil d'administration, fixé à 18 dans les nouveaux statuts, 9 postes sont à pourvoir.

Nom des membres ayant fait acte de candidature : Yann HAMON, Philippe HOAREAU, Chantal HOUIX, David MANDIN, Christophe NOBLET et Bernard ROUXEL.

Le Président demande si d'autres membres de l'association souhaitent présenter leur candidature à un poste d'administrateur, mais aucun autre adhérent ne se porte candidat.

Après un vote à main levée, les 6 candidats sont élus à l'unanimité.

A l'issue de la présente assemblée générale, le conseil d'administration est donc composé des 15 personnes suivantes :

- Alain DAVID
- Yann HAMON
- Philippe HOAREAU
- Rémy HOMMETTE
- Chantal HOUIX
- Sébastien LIBOT
- David MANDIN
- Christophe NOBLET
- Nathalie LORFEUVRE
- Christelle RENAUD
- Elisabeth RIO
- Bernard ROUXEL
- David SANTERRE
- Roland SEROT
- Stéphane TRICARD

Trois postes restent non pourvus au sein du conseil d'administration.

8 - RECOMPENSE DES ATHLETES

L'assemblée Générale est l'occasion pour chaque entraîneur de récompenser certains athlètes de leur groupe, pour leur performance ou leur implication tout au long de la saison.

- Groupe demi-fond (entraîneur Serge RIO) : Hélène METAYER
- Groupe sprint (Roland SEROT) : Maelys LATIF, Manon PAYET, Erwan PROVOST
- Groupe minimes (Philippe HOAREAU et Camille PERRONNO) : Agathe BOUVIER, Antonin CHERON
- Groupe adultes trail (Christophe NOBLET) : Véronique HARDY-MARCHAND, Patrice JOLY, Nathalie LORFEUVRE
- Groupe adultes running (Serge ROSIER) : Pascale GICQUELET, Dominique MEHAT, Marion LE GOUHINEC

Camille PERRONNO est également récompensée pour ses excellentes performances lors des compétitions auxquelles elle a participé tout au long de la saison.

Enfin, le club récompense Serge RIO et Alain DAVID, qui ont décidé d'arrêter leur fonction d'entraîneur cette saison. Ils sont remerciés pour les nombreuses années passées au sein de l'APR en tant qu'entraîneur (jeunes et adultes débutants), pour leur dévouement et leur implication dans la vie du club.

Pour clore cette assemblée générale, le Président invite tous les membres présents à un pot de l'amitié offert par le club.

Fait à Redon, le 12 novembre 2019

Le Président	la Trésorière	le Secrétaire
 Rémy HOMMETTE	 Chantal HOUIX	 Stéphane TRICARD